



Procès verbal de Conseil d'Administration

Jeudi 15 septembre 2005 à 19h00

A la cité des artistes - 4 bis rue Jean Rostand 91000 Evry - tel 01 60 77 84 63

Ref: base050915cr.rtf

Compte rendu

Procès verbal de Conseil d'Administration	1
Participants présents	1
Introduction	1
Transfert du courrier de la boîte postale à la nouvelle adresse.....	2
Autorisation pour les permanents et le bureau de retirer les recommandés	2
Changement de banque.....	2
Point financier.....	3
Matériel de l'association.....	3
Projets d'investissement	4
Priorités pour les prochains mois.....	5
Réorganisation interne de l'association.....	6
Réorganisation de l'équipe de permanents	6
Réorganisation du bureau	6
Réorganisation du Conseil d'Administration	7
prochaines dates de conseil d'administration	8
Plan d'actions à la suite du Conseil d'Administration du 15/9/2005	9
Projets d'investissement pour Vidéon	10
Investissements Urgents (total : environ 1800 €).....	10
Investissements importants (total : environ 900 €).....	10
Investissements à faire en fonction des possibilités (total : environ 2600 €).....	10
Investissements dépendant du budget d'un projet (total : environ 12000 €).....	10
Proposition de contenu du classeur pour les administrateurs.....	11

Participants présents

Marie-Thérèse Charleux (permanente), Emmanuelle Dominice (permanente), Patricia Randrianarisoa, Sandrine Reignoux, Mourad Ben Salem, Olivier Billet, Philippe Cornaton, Jean-Michel Cornu, Frédéric Fischer (permanent), Ghislain Leclere, David Vasly

Excusés : Christine Bois, Guillaume Birnbaum, Hugo Di Zazzo, Damien Mansion, Olivier Rakotovao

Introduction

L'ordre du jour envoyé aux administrateurs est approuvé.

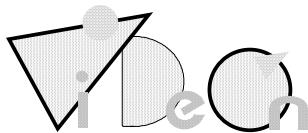
Association Vidéon

Cité des artistes 4bis rue Jean Rostand - 91000 Evry - FRANCE

Plateau : Maison de Quartier du Village - 7, rue du Village F-91000 Evry

Tel:+33(0)1 60 77 84 63 * Email : info@videontv.org * Web : <http://www.videontv.org/>

association loi 1901 * J.O. du 18/05/88 * SIRET 378 871 313 00011



Mourad Ben Salem accepte de prendre des notes pour la réalisation du procès verbal.

Transfert du courrier de la boîte postale à la nouvelle adresse

Il y a actuellement 4 adresses :

- Le siège social à la MJC de Ris Orangis
- La Boite Postale à Ris Orangis
- La Maison de Quartiers du Village pour les plateaux
- La Cité des artistes à Evry où sont installés maintenant les bureaux

Le conseil d'administration de Vidéon décide le transfert de l'adresse de la Boite Postale de Ris Orangis à l'adresse de la cité des artistes à Evry.

Vote accepté à l'unanimité

Actions à prévoir pour ce changement d'adresse:

- Transfert de la boîte postale à la nouvelle adresse de Vidéon à la cité des artistes
- Changement du tampon avec la nouvelle adresse et le siège social
- Changement du Papier à Entête avec la nouvelle adresse et le siège social
- Mise à jour du Site Web avec la nouvelle adresse et le siège social

Autorisation pour les permanents et le bureau de retirer les recommandés

Actuellement, seul les membres du bureau sont autorisés à retirer les recommandés à la poste.

Le conseil d'administration décide d'autoriser la liste suivante de personnes à retirer des recommandés pour le compte de Vidéon à la poste :

- Les membres du bureau : Patricia Randrianarisoa (trésorière), Sandrine Reignoux (trésorière adjointe), Jean-Michel Cornu (président), Olivier Rakotovao (secrétaire adjoint), David Vasly (secrétaire)
- Les salariés permanents de l'associations : Marie-Thérèse Charleux, Emmanuelle Dominice, Frédéric Fischer

Vote accepté à l'unanimité

Plan d'action

- Démarches auprès du bureau de poste local pour fournir la liste des personnes habilitées à retirer un envoi recommandé pour le compte de Vidéon

Changement de banque

Il est proposé de changer de banque pour aller au Crédit Coopératif qui est plus particulièrement habitué aux aspects spécifiques aux associations.

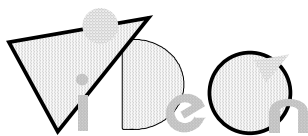
Association Vidéon

Cité des artistes 4bis rue Jean Rostand - 91000 Evry - FRANCE

Plateau : Maison de Quartier du Village - 7, rue du Village F-91000 Evry

Tel:+33(0)1 60 77 84 63 * Email : info@videontv.org * Web : <http://www.videontv.org/>

association loi 1901 * J.O. du 18/05/88 * SIRET 378 871 313 00011



Par ailleurs il est nécessaire de prendre une carte de crédit pour faciliter certains paiements et retraits d'argent, le paiement par chèque devenant de plus en plus difficile.

Cette action sera faite vers le début d'année 2006 après le retour de la trésorière.

Le conseil d'administration décide d'autoriser les membres du bureau à effectuer un changement de banque pour l'association au bénéfice du Crédit Coopératif et de prendre une carte de crédit au nom de l'association

Vote accepté à l'unanimité

Plan d'action :

- Le bureau est chargé de l'ouverture d'un compte avec carte de crédit au Crédit Coopératif et de la fermeture du compte à la BICS

Point financier

25 000€ sont en encours, à récupérer des subventions attendue, or 26 000 € de dépenses sont prévues ! Il faut donc faire attention à la gestion de trésorerie en fin d'année

Pour l'instant, il semble que l'on s'achemine vers un déficit de 12 000€ du au retard à la mise en place de Polymage. Cela ne met cependant pas en péril les finances de l'association qui ont été prévu pour faire face à ce type de retard.

Plan d'action

- Fournir un état de la situation actuelle face au budget

Matériel de l'association

Il y a une ambiguïté sur le matériel qui a été acquis dans le cas d'un projet particulier monté par des membres.

Une Caméra et un appareil Photo acquis dans le cadre du projet « d'une vile à l'autre » au Mali, monté par Gabriel Reverdin et Guillaume Birnbaum sont actuellement chez eux et leur utilisation y compris par l'association est gérée par eux.

Il est nécessaire de clarifier la situation sur la propriété du matériel (ce qui est une question différente de celle de savoir où il est entreposé et par qui il est géré). Les prochains projets avec achat de matériel devront faire l'objet d'un accord préalable.

Plan d'action

- Clarifier avec Gabrielle et Guillaume la situation de la propriété du matériel qui est entreposé chez eux

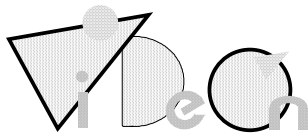
Association Vidéon

Cité des artistes 4bis rue Jean Rostand - 91000 Evry - FRANCE

Plateau : Maison de Quartier du Village - 7, rue du Village F-91000 Evry

Tel:+33(0)1 60 77 84 63 * Email : info@videontv.org * Web : <http://www.videontv.org/>

association loi 1901 * J.O. du 18/05/88 * SIRET 378 871 313 00011



Projets d'investissement

Le conseil d'administration a discuté les priorités d'investissement qui seront faites dans les prochains mois en fonction des budgets disponibles.

Les propositions ont été faites à partir des priorités définies par le conseil d'administration de novembre 2003 (dont la majorité des éléments ont été achetés depuis lors, mais dont certains restent) et de la proposition faite par Frédéric Fischer, le responsable technique.

La nouvelle liste définie par le CA se trouve en annexe.

Certains matériels sont en cours d'achat :

- Adaptateur pour caméra DV (mixette + poignée + suspension) : 358 ou 362 € (budget Journal International des Quartiers)
- Disque dur externe pour numérisations : 300 €
- Graveur de CD à partager en réseau : 50 €
- Serveur d'impression : 50 €

Par ailleurs, il est décidé de procéder à l'achat du petit matériel suivant pour un montant total inférieur à 250 € (la date sera définie en fonction de la trésorerie)

- Câbles XLR mâle / XLR femelle : 20 €
- Adaptateur jack 3.5 mâle / 6.35 femelle : 1.80 €
- Adaptateur jack 6.35 mâle / 3.5 femelle : 1.80 €
- Lampes 800 W mandarines : 13 € (X2 ?)
- Lampes 2000 W blondes : 40.90 € (X1 ?)
- Piles Ir44 : 3 €
- Piles CR-1/3N : 7.5 €
- Anti reflet pour écran informatique : 23.80 €
- 256 Mo PC100 générique ... 31 € (TDI)
- 256 Mo PC133 générique ... 27,90 € (TDI)
- 512 Mo PC133 générique ... 39,90 € (TDI)
- CD et DVD vierges
- Pochettes CD et Stylos CD

Plan d'action

- Prévoir les achats immédiats (montant total : environ 1000 €)

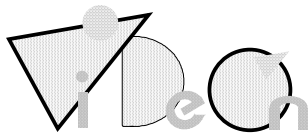
Association Vidéon

Cité des artistes 4bis rue Jean Rostand - 91000 Evry - FRANCE

Plateau : Maison de Quartier du Village - 7, rue du Village F-91000 Evry

Tel:+33(0)1 60 77 84 63 * Email : info@videontv.org * Web : <http://www.videontv.org/>

association loi 1901 * J.O. du 18/05/88 * SIRET 378 871 313 00011



Priorités pour les prochains mois

Vidéon s'est développé ces dernières années avec des financements en hausse sur des projets spécifiques (Journal International des Quartiers, MozaïkTV avec le Fond Social Européen, etc.)

Il reste trois priorités dans le développement :

1. Pérenniser les financements sur le long terme pour ne plus dépendre de projets pluriannuels sur le long terme (le budget de l'association en numéraire est d'environ 100 K€)
2. Augmenter le budget personnel pour permettre que les permanents aient une rémunération plus en rapport avec les responsabilités qu'ils assument
3. Développer l'aspect participatif avec plus de plateaux, des initiations, et la possibilité de réaliser des films très courts.

Pour ce qui concerne le budget, nous sommes tranquilles jusque fin 2006 mais ensuite, il faut trouver environ 60 K€ de façon pérenne suite à la fin des budgets : Journal International des Quartiers, Fonds Social Européen et Convention Pluriannuelle du CNASEA pour les emplois CDI. Il existe pour cela 4 pistes sérieuses :

- La pérennisation du Journal International des Quartiers après les trois ans financés par la Commission Européenne (en particulier en développant des formations itinérantes dans les quartiers)
- La mise en place d'un secteur formation (avec des partenaires car nous ne sommes pas structurés pour commercialiser des stages auprès de particuliers), que ce soit au niveau local (par exemple avec des EPNE) ou au niveau international (avec des partenaires déjà implantés dans les pays).
- La suite de Polymage (ce projet - qui est passé en bureau municipal le 21 septembre, soit après le CA - a une durée d'un an mais pourrait préfigurer un projet plus large faisant d'Evry une ville importante dans le domaine des images et des nouvelles technologies)
- La mise en place d'un tour de table avec les collectivités territoriales (avec le Conseil Général avec qui nous sommes déjà partenaires, la Communauté d'agglomération avec laquelle nous avons eu un premier contact et le conseil régional pour le compte duquel nous avons été auditionné dans le cadre de la TNT régionale)

L'objectif est de permettre que des financements récurrents financent les 90 K€ que pourraient représenter le point mort de Vidéon avec des charges salariales augmentées (le reste des budgets demeurant stable). Les autres budgets obtenus de façon plus ponctuelles serviraient alors à financer ces projets spécifiques ainsi que l'achat de matériel supplémentaire.

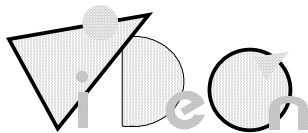
Association Vidéon

Cité des artistes 4bis rue Jean Rostand - 91000 Evry - FRANCE

Plateau : Maison de Quartier du Village - 7, rue du Village F-91000 Evry

Tel:+33(0)1 60 77 84 63 * Email : info@videontv.org * Web : <http://www.videontv.org/>

association loi 1901 * J.O. du 18/05/88 * SIRET 378 871 313 00011



Réorganisation interne de l'association

Suite à son installation probable dans le Morvan dans un an, Jean-Michel Cornu annonce qu'il ne pourra plus assurer son rôle de président au quotidien. Il indique cependant qu'il ne sera qu'à 2 heures de route d'Evry, qu'il sera très régulièrement également sur Paris et donc qu'il lui sera possible cependant de continuer d'assumer certaines fonctions en particulier dans les relations extérieures de l'association (Ministères, autres télévisions...)

Jean-Michel étant président depuis 17 ans (soit depuis un an après la création de l'association), il ne peut s'agir d'un simple changement non préparé de président lors des prochaines élections du bureau. Au contraire, il est proposé de procéder à une réorganisation interne du fonctionnement de Vidéon pour re-répartir les rôles au sein :

- De l'équipe de permanents
- Du bureau de l'association
- De son Conseil d'administration

Cette réorganisation doit également définir les rôles qui seront confiés à l'ancien président pour qu'il puisse continuer d'aider l'association.

Réorganisation de l'équipe de permanents

L'équipe actuelle fonctionne bien et permet une plus grande stabilité dans le temps grâce à la mise en place de deux emplois en Contrat à Durée Indéterminée (responsable de production et responsable technique) et un emploi à mi-temps en Contrat d'Emploi Solidarité (responsable administratif).

Jusqu'à présent il y avait une réunion d'équipe/bureau par semaine. Emmanuelle Dominice animera une réunion d'équipe hebdomadaire et les membres du bureau participeront à cette réunion au moins une fois sur deux.

Certains rôles plutôt de direction qui étaient tenus jusqu'à récemment par les membres du bureau sont d'ores et déjà pris en charge par les permanents qui permettent ainsi aux membres du bureau de se concentrer sur leurs rôles principal.

Il est bien compris que tout doit être mis en œuvre pour que le budget de Vidéon puisse permette d'offrir dès que possible aux permanents des salaires en rapport avec l'autonomie qui leur est demandée.

Réorganisation du bureau

Patricia accepte de se présenter aux prochaines élections au poste de présidente à condition qu'elle soit aidée dans sa tâche par les permanents, le bureau, le conseil d'administration et l'ancien président (ce qui est l'objet du présent débat)

La réorganisation du bureau ne doit pas se traduire par un surcroît de travail pour Patricia qui assume déjà une charge lourde. Au contraire, la réorganisation doit

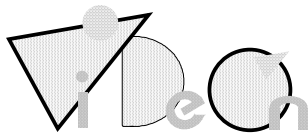
Association Vidéon

Cité des artistes 4bis rue Jean Rostand - 91000 Evry - FRANCE

Plateau : Maison de Quartier du Village - 7, rue du Village F-91000 Evry

Tel: +33(0)1 60 77 84 63 * Email : info@videontv.org * Web : <http://www.videontv.org/>

association loi 1901 * J.O. du 18/05/88 * SIRET 378 871 313 00011



permettre de mieux répartir le travail et ainsi de faire en sorte que chacun puisse assumer sans difficulté les tâches qui lui sont attribuées

Rôles :

- Il est nécessaire d'identifier un/une nouveau trésorier/e. Après débat le Conseil d'Administration considère qu'il vaut mieux que ce soit quelqu'un qui connaisse bien le fonctionnement et l'esprit de l'association plutôt qu'une personne qui serait recherché seulement pour ses compétences. Cela signifie que dans un premier temps au moins, Patricia conserverait un certain nombre de dossiers de financements (aidée par les permanents, le comptable et le nouveau trésorier), mais qu'elle serait déchargée par Jean-Michel d'un certain nombre de contacts extérieurs qu'il continuera à suivre.
- Il pourrait être créé un ou deux postes de vice-président pour prendre en charge des aspects spécifiques dont ils pourraient décharger le poste de président.
- Il faut également prévoir le remplacement de Sandrine au poste de trésorière adjointe car ses nouvelles fonctions ne lui permettent plus d'assumer ses fonctions au bureau.

Jean-Michel continuerait de suivre un certain nombre de contacts extérieurs. Pour cela il sera nécessaire qu'il ait un titre qui lui en donne la légitimité. Cela pourrait être :

- celui de vice-président en charge des relations extérieures (il s'agit d'un mandat électif comme tout membre du bureau mais qui pose problème pour rencontrer des responsables et des élus)
- celui de président d'honneur (il s'agit dans ce cas d'un titre décerné à vie par l'Assemblée générale). Le président d'honneur n'a pas de pouvoir décisionnel comme membre du bureau ou du Conseil d'Administration mais peut se voir confier des missions par ces instances.

Il reste à mieux définir la taille et la répartition des rôles au sein du nouveau bureau.

Réorganisation du Conseil d'Administration

Des membres de l'association ont pris des responsabilités au fur et à mesure de la montée en puissance de l'association. Ainsi, le Conseil d'Administration, rassemble une grande partie des responsables actifs ainsi que des personnes qui apportent leur expertise dans un domaine particulier ou bien encore leur expérience de Vidéon.

Le conseil d'Administration est donc un véritable lieu de coordination des différentes activités de l'Association et il fonctionne très bien. Mais ces dernières années il s'est peu réuni au fur et à mesure que les rencontres se développaient dans les différentes activités.

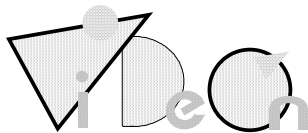
Association Vidéon

Cité des artistes 4bis rue Jean Rostand - 91000 Evry - FRANCE

Plateau : Maison de Quartier du Village - 7, rue du Village F-91000 Evry

Tel: +33(0)1 60 77 84 63 * Email : info@videontv.org * Web : <http://www.videontv.org/>

association loi 1901 * J.O. du 18/05/88 * SIRET 378 871 313 00011



Il semble que ce soit le bon moment pour donner plus d'importance au Conseil d'Administration grâce à des rencontres plus fréquentes. Il est décidé que durant un temps, pour faciliter la réorganisation et aider à développer la coordination interne, le Conseil d'Administration se réunira tous les mois. Par la suite, une fois que ce ne sera plus nécessaire, il prendra une régularité intermédiaire (tous les deux ou trois mois). Le conseil d'Administration, comme à son habitude, continuera d'être ouvert aux membres et aux permanents. La plupart des décisions se prenant à l'unanimité, cela ne pose pas de problème. En cas de nécessité et après débat général, seuls les membres élus du Conseil d'Administration peuvent voter (mais cela n'est nécessaire que dans les décisions très formelles ou en cas d'impossibilité d'arriver à un accord).

Pour permettre à tous de bien comprendre les différents aspects de l'association et de participer aux débats, il est décidé :

- De fournir à chaque participant au Conseil d'Administration un classeur avec tous les documents de base (voir la proposition de contenu en annexe)
- De faire des présentations lors des prochains CA des différents rôles clés d'une association et des tâches effectuées par les responsables (en particulier le président et la trésorière)
- De mettre toutes les informations sur le site de Vidéon pour que le débat se passe également en ligne pour les personnes qui ne peuvent être présents.

Plan d'action

- Préparer des classeurs avec les documents de base pour tous les participants
- Prévoir chaque mois un plan de trésorerie et une situation budgétaire
- Mettre en ligne tous les documents pour permettre le débat (un nouveau site est en préparation)

prochaines dates de conseil d'administration

- Jeudi 13/10 19h
- Lundi 14/11 19h
- Lundi 12/12 19h

Association Vidéon

Cité des artistes 4bis rue Jean Rostand - 91000 Evry - FRANCE

Plateau : Maison de Quartier du Village - 7, rue du Village F-91000 Evry

Tel: +33(0)1 60 77 84 63 * Email : info@videontv.org * Web : <http://www.videontv.org/>

association loi 1901 * J.O. du 18/05/88 * SIRET 378 871 313 00011



Plan d'actions à la suite du Conseil d'Administration du 15/9/2005

(Agrégé à partir des différentes parties du compte rendu)

- Transfert de la boîte postale à la nouvelle adresse de Vidéon à la cité des artistes
- Changement du tampon avec la nouvelle adresse et le siège social
- Changement du Papier à Entête avec la nouvelle adresse et le siège social
- Mise à jour du Site Web avec la nouvelle adresse et le siège social
- Démarches auprès du bureau de poste local pour fournir la liste des personnes habilitées à retirer un envoi recommandé pour le compte de Vidéon
- Le bureau est chargé de l'ouverture d'un compte avec carte de crédit au Crédit Coopératif et de la fermeture du compte à la BICS
- Fournir un état de la situation actuelle face au budget
- Clarifier avec Gabrielle et Guillaume la situation de la propriété du matériel qui est entreposé chez eux
- Prévoir les achats immédiats (montant total : environ 1000 €)
- Préparer des classeurs avec les documents de base pour tous les participants
- Prévoir chaque mois un plan de trésorerie et une situation budgétaire
- Mettre en ligne tous les documents pour permettre le débat (un nouveau site est en préparation)

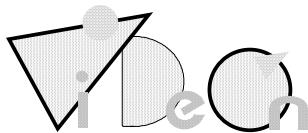
Association Vidéon

Cité des artistes 4bis rue Jean Rostand - 91000 Evry - FRANCE

Plateau : Maison de Quartier du Village - 7, rue du Village F-91000 Evry

Tel: +33(0)1 60 77 84 63 * Email : info@videontv.org * Web : <http://www.videontv.org/>

association loi 1901 * J.O. du 18/05/88 * SIRET 378 871 313 00011



Projets d'investissement pour Vidéon

Défini par le conseil d'administration du 15 septembre 2005

Les prix sont donnés à titre indicatif, ils seront affinés au moment de l'achat

Investissements Urgents (total : environ 1800 €)

- Camescope de tournage (achat ou réparation de l'ancien - point rajouté après le CA suite à la panne du camescope) : 1000 €
- Micro cardioïde type AKG C1000 : 400 € avec Bonnette extérieur : 30
- 2 Moniteurs pour Bancs de montage : 2 X 200 €

Investissements importants (total : environ 900 €)

- Micro HF type Samson One UM1 : 730 €
- Fond bleu ou vert: 75 € (à vérifier avec Bill)
- 1 casque fermé pour plateau : 100 €

Investissements à faire en fonction des possibilités (total : environ 2600 €)

- Ensemble de tournage semi-pro avec grand angle : 2000 €
- Pieds de micro : 2 X 50 €
- Appareil photo numérique : 100 €
- Cellule photo : 70 €
- Lecteur DVD pour la régie : 70 €
- Encodeur MPEG-4 : 200 à 1000 €

Investissements dépendant du budget d'un projet (total : environ 12000 €)

- 3 camescopes de plateau Wi-Fi : 3 X 1000 € (Budget Polymage)
- Mise en place du plateau à la cité des artistes : 9000 € (Budget Polymage ou mairie ? : insonorisation, équipement audio-vidéo, structure lumières, sécurisation des portes)

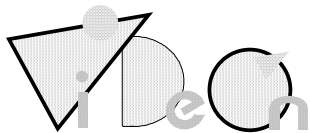
Association Vidéon

Cité des artistes 4bis rue Jean Rostand - 91000 Evry - FRANCE

Plateau : Maison de Quartier du Village - 7, rue du Village F-91000 Evry

Tel: +33(0)1 60 77 84 63 * Email : info@videontv.org * Web : <http://www.videontv.org/>

association loi 1901 * J.O. du 18/05/88 * SIRET 378 871 313 00011



Proposition de contenu du classeur pour les administrateurs

- Présentation
 - Vidéon en une page (après mise à jour)
 - MozaïkTV en une page
 - Journal International des Quartier en une page
 - Contacts (page du site : pour nous contacter)
 - TV de proximité (un transparent)
- Activités
 - Calendrier (Wiki)
 - Membres / Permanents / Partenaires
 - Liste des membres du CA (sur le site, à mettre à jour)
 - Liste des membres et des relances (mis à jour)
 - Liste des partenaires (sur le site, à mettre à jour)
- Documents de base
 - Statuts (2001)
 - La FAQ (sur le site - règlement intérieur)
 - Rapport moral 2004-2005
- Histoire
 - Historique de Vidéon (depuis le doc d'AG)
 - Histoire de Vidéon (depuis le site)
 - Revue de presse
- Documents financiers
 - Rapport financier 2004-2005
 - Budget 2005-2006
 - Evolution du Budget pour les prochaines années
 - Suivi de budget (mensuel)
 - Suivi de trésorerie (mensuel)
- Réunions et notes personnelles
 - Compte rendu du CA du 15/9/2005

Association Vidéon

Cité des artistes 4bis rue Jean Rostand - 91000 Evry - FRANCE

Plateau : Maison de Quartier du Village - 7, rue du Village F-91000 Evry

Tel:+33(0)1 60 77 84 63 * Email : info@videontv.org * Web : <http://www.videontv.org/>

association loi 1901 * J.O. du 18/05/88 * SIRET 378 871 313 00011